

sables en or et portant 5 p.c. d'intérêt (34,526 particuliers offrirent \$152,444,800 et les banques \$50,000,000); en mars de la même année, \$75,000,000 d'obligations 5 p.c., à 5, 10, et 15 ans avaient été placées à New York.

Le troisième emprunt de guerre domestique du Canada s'élevant à \$150,000,000, sous forme d'obligations à 20 ans, remboursables en or, portant 5 p.c. d'intérêt et émises à 96, fut lancé en mars 1917 et largement couvert; 40,800 particuliers avaient souscrit \$200,768,000 et les banques \$60,000,000. En août 1917, des bons du Trésor au montant de \$100,000,000 à 5 p.c., remboursables en deux ans, avaient été absorbés par le marché de New York, à 98.

Jusqu'à ce moment il avait été assez facile de se procurer des fonds. L'enthousiasme des prêteurs canadiens se manifestait par l'augmentation du chiffre des souscriptions à chaque emprunt successif; d'autre part le gouvernement pouvait, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, négocier des emprunts à New York. Mais en avril 1917, les Etats-Unis entrèrent dans la guerre. Leurs gigantesques préparatifs absorbèrent des sommes énormes; le marché de New York se contracta et il devint difficile aux autres pays d'y trouver de l'argent. Depuis lors, le Canada eut à compter presque exclusivement sur sa population pour lui fournir les fonds nécessaires à sa participation à la guerre, qui acquérait de jour en jour plus d'importance. Le gouvernement prit donc le parti de s'adresser directement aux masses populaires, plutôt qu'à un petit groupe de capitalistes ou de citoyens aisés.

C'est ainsi qu'il fut procédé à l'occasion du quatrième emprunt de guerre domestique (premier emprunt de la Victoire) lancé en novembre 1917. Pour la première fois, les souscriptions furent abaissées à \$50. Il était offert à l'épargne \$150,000,000 d'obligations 5½ p.c., remboursables en or, à 5, 10 et 20 ans, le ministre des finances se réservant le droit soit de rejeter, soit d'admettre, en tout ou en partie, les souscriptions dépassant le chiffre demandé. Cette fois, les souscripteurs furent au nombre de 820,035 et le montant par eux offert s'éleva à \$398,000,000¹ soit environ \$50 par tête de la population.

Le cinquième emprunt de guerre domestique (second emprunt de la Victoire), de \$300,000,000, sous forme d'obligations 5½ p.c. remboursables en or, à 5 et 15 ans, et dont le revenu était exempt de la taxe de guerre, fut émis au pair, avec droit à l'intérêt depuis le premier novembre 1918. La fin de la guerre qui était alors en vue stimula les souscriptions; 1,067,879 personnes offrirent \$660,000,000.

Le sixième et dernier emprunt de guerre domestique (troisième emprunt de la Victoire) fut lancé en novembre 1919. Il portait sur \$300,000,000 d'obligations 5½ p.c., remboursables en or, à 5 et 15 ans, émises au pair mais sujettes à l'impôt. Les souscriptions s'élevèrent à \$678,000,000.

L'une des conséquences essentielles de ces emprunts fut qu'en 1921, la majeure partie des créanciers du Canada sont des Canadiens. A la fin de l'exercice financier 1920-21, la dette consolidée de la Puissance, payable à Londres, était officiellement portée à \$310,334,996, celle payable à New York à \$135,874,000, mais celle payable au Canada atteignait \$1,988,494,357. Il s'en suit que chaque paiement d'intérêt sur la dette nationale entre, pour la plus grosse part, dans les poches canadiennes, les sommes payées à l'étranger étant relativement minimes. On trouvera dans le tableau 14 le détail de la dette nationale au 31 mars 1921.

Balance d'inventaire.—Un bref résumé de la situation financière de la Puissance au 31 mars 1921, est donné dans la balance d'inventaire reproduite des pages 2 et 3 des comptes publics de 1921, (tableau 1). On y voit qu'à cette date, la dette s'élevait à \$2,902,482,117, mais ce réduisait en fait à \$2,340,878,984.⁽¹⁾ après déduction d'un actif compensateur de \$561,603,133. L'actif indisponible constitué par des travaux publics, tels que les canaux et voies ferrées, ainsi que les prêts aux compagnies de chemins de fer représentent \$1,225,377,222, laissant un solde débiteur au 31 mars 1921 de \$1,115,501,762. Les détails du passif et de l'actif se trouvent dans les cédules accompagnant la balance d'inventaire et imprimées dans les comptes publics.

¹ Au 31 mars 1922, la dette nette était de \$2,422,135,801. Voir p. 679.